



# À L'ÉCOUTE DES ENFANTS TRAVAILLEURS

**BOLIVIE** • A l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, le 12 juin, Terre des Hommes Suisse braque le projecteur sur les mouvements d'enfants et d'adolescents travailleurs boliviens et leurs revendications.

**JULIETTE MÜLLER\***

En décembre 2013, une centaine d'enfants et adolescents manifestaient devant l'Assemblée nationale bolivienne à La Paz avant d'être dispersés par les forces de l'ordre à coup de gaz lacrymogènes. Organisés dans leur propre syndicat, l'UNATSBO (Union des enfants et adolescents travailleurs de Bolivie), ils protestaient contre l'inscription dans la loi bolivienne de l'interdiction du travail des enfants en dessous de 14 ans. Leur revendication: abaisser cette limite à 12 ans, voire moins, dans le but de mieux protéger les enfants travailleurs. Si elle devait être prise en compte, une telle mesure mettrait toutefois la Bolivie en porte-à-faux avec sa propre Constitution ainsi qu'avec les conventions internationales, et en particulier la Convention 138 de l'Organisation internationale du travail (OIT) – ratifiée par la Bolivie – qui interdit le travail des enfants de moins de 14 ans.

Si, en «Occident», le travail des enfants est communément perçu comme un «mal à éradiquer», condamné par de nombreuses ONG et organisations internationales, la réalité bolivienne est bien différente et nombreux sont les enfants de moins de 14 ans qui sont actifs professionnellement: cireurs de chaussures, vendeurs ambulants, laveurs de voitures ou encore aides dans les minibus ou à la ferme familiale. Dans l'un des pays les plus pauvres d'Amérique du Sud, selon les critères du PNUD, le travail des enfants, parfois dès le plus jeune âge, est extrêmement répandu et considéré par beaucoup comme normal, voire comme faisant partie, comme la scolarité obligatoire, d'un processus positif d'apprentissage et de socialisation des enfants.

«Parmi les causes multiples et complexes du travail des enfants, la pauvreté et les facteurs socioculturels liés à la place et aux représentations de l'enfant dans la société s'avèrent déterminants en Bolivie. Dans les cultures andines où la solidarité, la dimension communautaire et les intérêts de la collectivité priment le plus souvent sur les droits des individus, la participation de l'enfant à la subsistance de la famille va de soi. La désintégration du noyau familial liée à la migration des parents en quête de travail vers d'autres pays ou des zones rurales vers la périphérie des grandes villes représente toutefois également un facteur important qui pousse les enfants à sortir de leur foyer en quête de subsistance et de relations sociales», explique Sophie Recordon, chargée de programme Bolivie à Terre des Hommes Suisse. Selon l'UNICEF, la Bolivie compterait ainsi 850 000 enfants et adolescents travailleurs.

## Interdire ou réguler le travail des enfants?

Cette réalité, les éducateurs d'AVE (Audiovisuales Educativos), partenaire de Terre des Hommes Suisse en Bolivie, la connaissent bien: tous les jours, dans le cimetière de Cochabamba, ils vont à la rencontre des enfants travailleurs. Arroser les plantes, changer les bouquets de fleurs, nettoyer les pierres tombales ou encore chanter des prières, nombreux sont les petits travaux que les gamins effectuent en échange de quelques bolivianos. Ici, comme partout en Bolivie, le travail des enfants est une réalité bien visible. Alors, faut-il l'interdire ou la réguler, comme le demande l'UNATSBO? «L'interdiction systématique de tout travail d'enfant générerait inévitablement une situation accrue d'exploitation et



L'ONG Audiovisuales Educativos enseigne aux jeunes l'utilisation des moyens de communication modernes (radio, vidéo, etc.) afin de leur permettre d'appréhender la réalité dans laquelle ils vivent et ainsi prendre conscience de leurs droits.  
TERRE DES HOMMES SUISSE, BOLIVIE,  
HÉLÈNE STADELMANN

de vulnérabilité; les enfants seraient alors contraints de travailler dans la clandestinité pour leur propre subsistance et celle de leur famille», estime Cristobal, l'un des éducateurs d'AVE.

Pour l'organisation, il s'agit ainsi avant tout d'écouter et d'accompagner les enfants travailleurs et, tout en cherchant à interdire leur exploitation et à éviter la désertion scolaire, de les encourager à participer directement à la revendication, promotion et défense de leurs droits. Afin de favoriser cette autonomie et prise en main de leur propre destin, les éducatrices et éducateurs sociaux d'AVE enseignent notamment aux jeunes l'utilisation des moyens de communication modernes (radio, vidéo, etc.). Une occasion de s'affirmer, mais aussi de parler, de réfléchir sur la réalité dans laquelle ils vivent et ainsi prendre conscience de leurs droits.

«Je m'appelle Félix et j'ai 11 ans. Je gagne ma vie en tant que musicien et prieur dans le cimetière de Sacaba. Le matin je travaille et l'après-midi je vais à l'école. Le dimanche, je fais des activités artistiques avec les éducateurs d'AVE. Ils nous apprennent aussi des règles de vie et de comportement. Ça fait deux ans que j'y vais et nous avons bien progressé à ce niveau-là», témoigne l'un des enfants. Comme lui, la grande majorité des enfants travailleurs de Cochabamba vont à l'école, habitent dans leur famille et travaillent durant leur temps libre.

Scarlett, 17 ans, qui représente depuis plusieurs années la corporation des enfants artistes de rue de Cochabamba au sein de l'UNATSBO, a elle aussi bénéficié du soutien et des conseils d'AVE. En décembre et janvier, elle participait aux manifestations devant le Parlement bolivien. «J'ai suivi une formation durant cinq jours et une

éducatrice m'a accompagnée à La Paz», explique-t-elle. Sur la question du travail des enfants, sa position, comme celle de son syndicat fort de quelque 15 000 membres, est claire: en Bolivie, le travail des enfants est une réalité, voire une nécessité qu'il n'est pas possible d'ignorer. Pour que ceux-ci ne soient pas victimes d'exploitation ou de rémunération abusivement basses, ils doivent donc être protégés par la loi.

Il s'agit de démystifier l'idée selon laquelle le travail des enfants représente un mal à éradiquer, de mieux le réglementer et de défendre les droits des enfants travailleurs tout en luttant contre les abus, l'exploitation et les pires formes de travail tel que le celui dans les mines. Outre l'abaissement de l'âge de travail légal à 12 ans, voire moins, l'UNATSBO défend ainsi des revendications comme l'égalité des salaires entre enfants et adultes, le droit à l'éducation ou encore la gratuité des soins médicaux.

## Evo Morales: «Le fait de travailler dès l'enfance apporte plus de conscience sociale»

«L'enfant travailleur bolivien tranche radicalement et de manière 'subversive' avec l'image occidentale (relativement récente) de l'enfant ayant sa place à la maison, protégé par la famille. Les petits Boliviens n'hésitent pas à parler à haute et intelligible voix, à dénoncer et à interpeller la société, prenant appui sur leur expérience de lutte

quotidienne contre la pauvreté et l'exploitation. Ils s'opposent à l'idée que le travail implique automatiquement l'exploitation et soutiennent la promotion d'une image émancipatrice du travail qui, en parallèle de la scolarité obligatoire, peut s'avérer formatrice et leur permettre de devenir des acteurs importants au sein du noyau familial et de la société», explique Sophie Recordon.

Suite à la manifestation de décembre, le président Evo Morales recevait une délégation d'enfants au palais présidentiel et exprimait sa compréhension face à certaines de leurs revendications. «Le travail des enfants et d'adolescents ne devrait pas être éliminé, certains travaillent par nécessité. Il ne doivent cependant pas non plus être incités au travail ou exploités!», affirmait-il devant les médias, avant d'appeler les organismes internationaux à mieux comprendre la situation des enfants travailleurs boliviens. «Le fait de travailler dès l'enfance apporte plus de conscience sociale. Dans les régions rurales, les enfants commencent à participer au travail dans la famille dès qu'ils apprennent à marcher!», ajoutait le président, qui aurait lui-même commencé à travailler dès l'âge de six ans pour aider sa famille.

Malgré ce soutien, la lutte des enfants n'est cependant pas encore gagnée. «Suite aux manifestations, nous avons rencontré la présidente du Sénat Gabriela Montaño, mais elle ne s'est pas positionnée sur nos revendications. Elle s'était engagée à nous recontacter une semaine plus tard mais ne l'a pas fait. Nous étions très déçus!», explique Scarlett, qui a participé à la délégation. Pour le Parlement, une acceptation des revendications des enfants signifierait en effet une remise en question de la Constitution bolivienne ainsi

que des conventions internationales. Depuis 2001, le gouvernement bolivien poursuit en outre un «plan national d'éradication progressive du travail infantile», avec l'appui entre autres de l'UNICEF et l'OIT.

## Les syndicats, une forme d'autodéfense des enfants travailleurs

«L'Etat et l'Organisation internationale du travail doivent sortir des beaux discours sur l'éradication du travail des enfants qui ne correspondent pas à la réalité économique bolivienne», déclarait Luz Rivera, conseillère adulte pour l'UNATSBO à Potosí au correspondant du journal *Le Point*, peu après les manifestations de La Paz. Et de donner l'exemple des orphelins qui doivent travailler pour acheter leur matériel scolaire. «Les syndicats sont une forme d'autodéfense des enfants travailleurs qui ne bénéficient d'aucune protection de l'Etat. Beaucoup sont exploités car ils sont dans un vide juridique» ajoutait-elle.

Interrompues depuis janvier 2014, les discussions du Parlement bolivien sur le nouveau code de l'enfance et de l'adolescence (*Código del niño, niña y adolescente*) devraient se poursuivre dans les prochaines semaines. Les revendications des enfants seront-elles entendues?!

\* Collaboratrice à Terre des Hommes Suisse.  
1 www.eldeber.com.bo/morales-se-opone-a-delimitar-la-edad-del-trabajo-infantil/131223211448  
2 www.lepoint.fr/monde/bolivie-les-enfants-qui-travaillent-ont-leur-syndicat-25-01-2013-1620238\_24.php